

Date de mise en ligne de
l'acte : 17/07/2026

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Procurations : 6
Votants : 25

N° 2026 7 6

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le HUIT JUILLET à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : jeudi 2 juillet 2026

Etaient présents :

Mrs DARDIER, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DANDINE, ESTRADE, FOUCHÉ, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE et PORTES.

Mmes DAGNAC, DELGENES, EYCHENNE, GIRAUDEAU, GUILLEMAT, PONTET, SALOMÉ, SENGDARA-COUMEL et ZANIN.

A donné pouvoir :

Mme DESAINT, à Mme DAGNAC,
M. DESCAZEAUD à M. PORTES,
M. PÉREZ à M. DANDINE,
Mme PONS à M. MARETTE,
Mme SANÈGRE à M. CAPY,
M. ZAMBONI à M. LABEUR,

Absents excusés :

Mmes BELMAS,
Mrs BAUMEL,

Secrétaire de séance : Élise SALOMÉ

OBJET : DM N°3

Monsieur le Maire, propose aux membres présents :

D'allouer une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) destinée au financement partiel de la réparation de la caisse frigo.

Où cet exposé, le conseil municipal à l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le reversement par décision modificative n° 3 de cette somme comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 6419-020 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
D-65748-028 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
Total Général		1 500.00 €		1 500.00 €

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 10 juillet 2026

Le Maire,
Louis MARETTE

